



yann TINARD &lt;yann.tinard17@gmail.com&gt;

## Lettre ouverte à M. Jean-Michel Jacques — Président de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées Affaire du suicide de Louis [Nom de famille], militaire décédé dans sa caserne

1 message

yann TINARD &lt;yann.tinard17@gmail.com&gt;

31 octobre 2025 à 10:33

À : jean-michel.jacques@assemblee-nationale.fr

Cci : yann TINARD &lt;yann.tinard17@gmail.com&gt;

**Monsieur le Président,  
Monsieur Jacques,**

Permettez-moi de m'adresser à vous non pas seulement comme à un parlementaire, mais comme à un homme de terrain, un soldat, un frère d'armes.

Vous savez, mieux que quiconque, ce que signifie l'engagement militaire : la fraternité silencieuse, la loyauté sans calcul, le poids du devoir, et parfois — trop souvent — le prix du silence.

Vous avez servi vingt-trois ans dans la Marine nationale, dont dix-sept au sein des commandos marine. Vous savez donc que le courage ne se mesure pas à la force du bras, mais à la droiture du cœur.

C'est en ce sens, Monsieur le Président, que je vous écris aujourd'hui, au nom de **Louis**, notre fils, militaire français, qui s'est donné la mort le 5 juillet 2022 dans sa caserne.

Trois ans ont passé. Trois ans de démarches, de rapports, d'interrogations, et surtout de **silence**.

Un silence d'autant plus douloureux qu'il vient de l'État lui-même — cet État qu'il servait avec foi et dévouement.

Nous avons alerté le **tribunal judiciaire de Metz**, le **procureur de la République**, le **préfet**, ainsi que plusieurs **parlementaires**.

Aucune réponse. Aucun mot. Aucun geste.

Alors nous posons une question que personne ne devrait avoir à formuler : **le silence est-il devenu la réponse officielle de la République ?**

Nous savons que vous êtes un homme de conviction, animé du désir sincère de servir la France et ses citoyens.

C'est pourquoi nous faisons appel à vous — non pas seulement comme président d'une commission, mais comme **ancien militaire qui sait ce que représente la fraternité d'armes**.

Car ce qui est en cause ici dépasse notre douleur personnelle : c'est **la fidélité de la Nation envers ceux qui la servent**.

Quand un soldat meurt dans sa caserne, ce n'est pas une affaire privée, c'est une affaire d'État.

Quand la Justice se tait, quand le commandement se protège, quand la République détourne le regard, ce n'est plus une tragédie : c'est **une faute nationale**.

Nous avons rédigé un **Livre blanc**, fruit de trois années de travail et d'espoir.

Nous y proposons des mesures concrètes pour prévenir le mal-être dans les armées, pour que plus jamais un jeune homme comme Louis ne tombe dans

l'indifférence.

Mais à ce jour, aucune institution n'a pris la peine d'en reconnaître ne serait-ce que l'existence.

Monsieur le Président,

Vous avez fait de votre vie un engagement au service des autres. Vous savez ce que représente le mot *fraternité*. Vous savez qu'il n'y a pas de République forte sans justice, ni d'armée solide sans humanité.

C'est en ce sens que nous vous demandons aujourd'hui votre aide.

Aidez-nous à faire en sorte que **l'affaire de Louis** soit entendue.

Aidez-nous à ce que la **Justice**, pilier de la République, puisse faire son œuvre — libre, indépendante, mais enfin saisie.

Aidez-nous à ce que l'institution militaire regarde ses propres failles sans honte, mais avec le courage que commande la vérité.

Nous ne demandons ni privilège, ni vengeance.

Nous demandons simplement que **la mort de notre fils serve à protéger les vivants**.

Monsieur le Président, vous qui avez connu l'honneur du combat et la force du collectif, vous savez que certaines batailles ne se gagnent pas à la force des armes, mais à la hauteur de l'âme.

Aujourd'hui, la vôtre peut faire la différence.

Dans l'attente de votre écoute et de votre engagement,

je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre respect profond et de notre inébranlable détermination.

**Yann TINARD**

Président de l'association "frères d'armes et de silence"

Conseil pour la famille TINARD

[www.freresdarmesetdesilence.fr](http://www.freresdarmesetdesilence.fr)

Tél : 06 62 13 13 81

